



Compte-rendu

Réunion Bureau 16/02/24

	Convoqué	Présent	Excusé
Eric Chaumont	X	X	
Nicolas Néant-Marty	X	X	
Stéphane Ghidini	X	X	
Manu Lécuyer	X	X	
Jean-Philippe Planchard	X	X	
Mélissa Dias	X		X
Mark-Eric Jones	X	X	
Dominique Foulon	X		X
Aude Fabbretto		X	

A la traverse, aucun coût pour le club.

Ordre du Jour

Actions depuis la précédente réunion	2
Finalisation inscription	2
Finalisation des comptes 2022-2023	2
Budget saison 2023-2024.....	2
Salle hiver 2024.....	2
Prêt de matériel	3
Demande de tenue	3
Projets	3
Nouveau terrain.....	3
Salle.....	4
Concours 3D.....	4
Stage avec ARCIMPACT.....	4
Licence mi-saison	4
Affaires courantes :	4
Qu'est ce qu'il y a à faire et qui s'en occupe :.....	4



Préambule

Réunion du Conseil d'Administration pour affaires courantes et projet terrain

Débats

Actions depuis la précédente réunion

Finalisation inscription

Les inscriptions sont à peu près finalisées

Débat / Décision :

Manque juste 30€ du pass'region suite à une erreur de virement ...en cours de règlement

Finalisation des comptes 2022-2023

Les comptes 2022-2023 ont été faits en détail par Mark-Eric et mis sur le site du club.

Débat / Décision :

Finalement mauvaise présentation des comptes à l'AGO car pas les mêmes dates : il y a eu un virement des réserves vers le compte courant

Compte courant = 5306.11

Réserves = +181.65+6495.00

Total = 11982.76€

A corrigé dans le PV de l'AGO

Budget saison 2023-2024

Mis à jour le budget. L'aménagement du terrain, les subventions et le sponsoring.

Débat / Décision :

Ça marche à peu près

Transfert de budget de cible vers archerie pour achats d'investissement (arc débutant ...)=> budget épuisé...

Reste 300€ pour matériels divers pour finir l'année

Salle hiver 2024

Avant 24 : ¼ du gymnase avec volées alternées ;

Après 24 : ½ du gymnase : pas de problème (un peu serré).

Problème de la gym : situation différente chaque année

Quid de la saison prochaine

Débat / Décision :

Aix en réserve pour la saison prochaine

Inscriptions limitées



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Prêt de matériel

Tout est régularisé

Débat / Décision :

Ok

Demande de tenue

Commande faite

Débat / Décision :

Distribution en cours

Mécénat ? Eric a payé 500€, ArImpact paiera en juillet 200€

Déclaration à la préfecture

Déclaration du nouveau bureau et changement de coordonnées (Jean-Phi) ont été faits.

Relation mairie

Demande de subvention mairie envoyée

Relation FFTA / CR / CD

Mélissa était présente à l'AGO du comité départemental

Projets

Nouveau terrain

Le club s'est installé sur le nouveau terrain.

Vu avec la mairie pour le PLUI ;

Mur tombé : réparation ;

Finition ;

Inauguration ;

Projet clubhouse / couverture solaire... subvention

Débat / Décision :

Modification du PLUI = A vérifier lors de l'enquête publique

Pour le portail / réparation du mur : penser au retrait et sécurité (miroir ?) : marie à avertir

Entretien = Attention au parcage des chèvres... Remise en question des chèvres

A Faire cette année = Barrière / escalier / cible (matériel ok) / ombrage => en mars (bénévole à lister => pour les subventions)

Plantation ... A faire par les adhérents au coup par coup

Inauguration ? pas avant un aménagement complet ? à voir avec la mairie

Projet d'aménagement clubhouse pas encore clair

Demande de subvention avant mi-avril => réunion avec un expert des subventions

Séminaires autorisés (attention assurance !)

Solaire => Eric

Tout à l'égout ? Raccordement ?

Sécurisé les serrures => Nico



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Salle

Le mur de tir est en mauvais état
Vu avec la mairie c'est OK pour le réaménagement

Débat / Décision :

Inclure des lumières au-dessus
Qui : Eric pour l'éclaircissement avec la mairie
Quand : pour septembre 2024

Concours 3D

Anticipation

Débat / Décision :

Subvention possible
Inventaire cible...
Qui : Manu
Quand :
Limite :

Stage avec ARCIMPACT

Clarification auprès de la mairie

Débat / Décision :

Mettre au clair => Manu

Commission animation

Remise en route des animations avec un comité de plusieurs personnes

Débat / Décision :

Bien !

Licence mi-saison

Une fois les beaux jours arrivés, plus de problème de place : possibilité d'une licence mi-saison

Débat / Décision :

Licence extérieur (Avril – Août) => 40€ part club
Mais pas prioritaire pour une licence totale l'année d'après

Affaires courantes :

Qu'est ce qu'il y a à faire et qui s'en occupe :

Débat / Décision :

Stéphane transfère l'inventaire à Eric
Stéphane email contact=> Eric
Stéphane information mardi 20 : pas de même et ouverture de 17h-20h au reste



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Information à la mairie :

- Souhait de la réfection du portail avec un retrait ;
- Inauguration : souhait de la mairie, cette année, après clubhouse ?
- Réfection du mur salle : qui paie ?
- Stage TAE du 16 au 19/04 sur le terrain par le club avec ArclImpact.